

INFORMATION

DOI (Digital Object Identifier) : qu'est-ce que c'est ?

Yves Larequi

Rédacteur en chef, Crans-Montana

Depuis la parution du numéro 1-2022 de Mains Libres, un « DOI » est attribué à chaque article publié. Mais de quoi s'agit-il ?

Définition

Un DOI (Digital Object Identifier) est un code alphanumérique attribué de manière permanente à une ressource numérique telle qu'un article scientifique, un film, un rapport, ou tout autre type d'objet, et même des personnes. Le DOI permet d'identifier, référencer, citer et fournir un lien durable à ces ressources.

Il s'agit d'un numéro unique et pérenne. Les métadonnées qui lui sont associées décrivent le document (titre, auteur, éditeur, date de publication, etc.). Ainsi, la source du document numérique peut disparaître ou être modifiée, cet identifiant reste invariant et le document en lien sera accessible en tout temps.

Les DOI facilitent l'utilisation des bases de données bibliographiques, des logiciels de gestion bibliographique, et la production de citations plus fiables et plus pérennes.

Le DOI permet une identification bien plus simple de la ressource numérique, car en cliquant sur ce DOI, l'utilisateur aboutit de manière certaine au document d'origine. La traçabilité et le suivi de la vie du fichier après sa diffusion en sont ainsi facilités.

Structure d'un DOI

Généralement un DOI est constitué d'un préfixe qui renvoie à l'URL Internet : <https://doi.org/>. Il contient ensuite un suffixe qui identifie l'éditeur et le document : « 10.Code de l'éditeur/Code du document ».

Par exemple le DOI : <https://doi.org/10.55498/MAINSLIBRES.2022.10.1.23> permettra de renvoyer l'utilisateur à un article paru dans la revue *Mains Libres* de l'année 2022, le volume 10, le numéro 1 et la page du début de l'article, soit la page 23.

En copiant cet identifiant sur son navigateur, l'utilisateur accèdera donc automatiquement à l'article qu'il souhaite consulter.

Utilité

Ainsi, l'attribution d'un DOI à un document permet à son (ses) auteur(s) d'accéder à une plus grande visibilité et augmente les possibilités que le document soit cité dans d'autres documents ou travaux de recherche.

Il permet également une meilleure visibilité de l'éditeur qui a publié le document.

Références

https://fr.wikipedia.org/wiki/Digital_Object_Identifier

<https://coop-ist.cirad.fr/trouver-l-information/utiliser-un-doi/1-les-principes-du-doi>

<https://archibibscdf.hypotheses.org/7340>

<https://www.scribbr.fr/citation-des-sources/doi/>